

Tours, le 16 juin 2023

Mission maternelle
Affaire suivie par :
Cécile LEQUART
Tél : 02 47 60 77 59
Mél : Cecile.Lequart@ac-orleans-tours.fr

25 rue de la Milletière
CS 74212
37100 Tours

**Demande d'aménagement du temps de
présence à l'école maternelle pour un enfant
soumis à l'obligation d'instruction et
scolarisé en petite section**

*En lien avec l'adoption à l'article 3 d'un alinéa de complément de
l'article L.131-8 relatif à l'assouplissement de l'assiduité.*

L'aménagement du temps scolaire de l'enfant vise à faciliter l'adaptation de l'enfant aux exigences de l'école et d'une scolarisation à plein temps, signe de l'adoption par l'enfant d'une posture d'élève engagé dans une dynamique de réussite scolaire.

La possibilité d'aménagement porte uniquement sur les heures de classe de l'après-midi. Les modalités proposées prennent en compte le fonctionnement général de l'école, les horaires d'entrée et de sortie des classes et son règlement intérieur.

Ecole :

Directeur de l'école :

Adresse :

Nom et prénom :

Téléphone :

Enfant concerné :

Nom et prénom, date de naissance :

Personne (s) responsable (s) de l'enfant : Au regard de l'obligation scolaire, les personnes responsables sont les parents, le tuteur ou ceux qui ont la charge de l'enfant, soit qu'ils en assument la charge à la demande des parents, du tuteur ou d'une autorité compétente, soit qu'ils exercent sur lui, de façon continue, une autorité de fait (*article L.131-4 du code de l'éducation*).

Nom et prénom :

Adresse :

1/ Aménagement demandé

Motif de la demande

Je soussigné (e) demande que mon enfant soit autorisé à être absent de l'école selon les modalités suivantes :

Lundi

- Ne reviendra pas à l'école l'après-midi reviendra à l'école à *.....

Mardi

- Ne reviendra pas à l'école l'après-midi reviendra à l'école à *.....

Jeudi

- Ne reviendra pas à l'école l'après-midi reviendra à l'école à *.....

Vendredi

- Ne reviendra pas à l'école l'après-midi reviendra à l'école à *.....

l'école

*à compléter par le créneau horaire proposé par

Date et signature de la personne responsable de l'enfant :

2/ Avis du directeur de l'école sur la demande formulée ci-dessus (émis après consultation des membres de l'équipe éducative)

Date de réception de la demande :

- Avis favorable, pour les raisons suivantes :
 Avis défavorable, pour les raisons suivantes :

.....
.....

Date, signature et cachet du directeur de l'école

3/ Décision de l'inspecteur de l'éducation nationale

Date de réception de la demande :

Décision :

- Avis favorable
 Avis défavorable, pour les motifs suivants :

.....
.....

Date, signature et cachet de l'inspecteur de l'éducation nationale

4/ Suivi de la mise en œuvre de l'aménagement autorisé

Date prévue pour la réunion de la 1^{ère} équipe éducative (au plus tard en décembre) :
(peut être modifiée selon les disponibilités des participants)